



Municipalité de
MONT-BLANC

Comment aménager un jardin de pluie
Le jardin de pluie : une solution écologique pour votre cour !

Qu'est-ce qu'un jardin de pluie ? Un jardin de pluie est une dépression paysagère peu profonde, conçue pour capter et infiltrer l'eau de pluie ruisselant de votre toit, de votre allée ou d'autres surfaces imperméables, il agit comme une éponge naturelle.

Pourquoi aménager un jardin de pluie chez vous ?

- **Préserve la qualité de l'eau** : il filtre les polluants (huiles, engrais, pesticides) avant qu'ils n'atteignent les milieux humides et hydriques (lacs et cours d'eau).
- **Réduit les inondations** : Il diminue le volume d'eau qui surcharge les systèmes de drainage et le risque d'inondation en redirigeant l'eau dans le sol.
- **Économise l'eau potable** : moins d'eau s'écoule inutilement, ce qui peut contribuer à recharger les nappes phréatiques.
- **Favorise la biodiversité** : attire les pollinisateurs (papillons, abeilles) et offre un habitat pour la faune locale.
- **Embellis votre aménagement** : crée un espace vert esthétique et dynamique dans votre cour.

Guide d'aménagement : les étapes simples

1. La planification (essentiel !)

- **Emplacement** : Choisissez un endroit où l'eau s'accumule naturellement ou vers lequel vous pouvez diriger le ruissèlement (ex.: sous une descente de gouttière).
 - **Distance** : installez-le à idéalement plus de **3 mètres (10 pieds)** de votre fondation pour éviter tout problème d'infiltration.
 - **Obstacles** : évitez son installation à proximité des fosses septiques, des conduites souterraines et les grands arbres existants.
- **Dimension** : la taille idéale dépend de la surface imperméable drainée et du type de sol. Une surface de 5% à 10% de la zone de drainage est souvent suffisante.
- **Forme** : laissez libre cours à votre créativité ! Ovale, rectangulaire, en forme de haricot...

2. L'excavation

- **Creusez** : réalisez une dépression peu profonde, généralement de **15 à 30 cm (6 à 12 pouces) de profondeur**, avec des bords en pente douce pour faciliter l'intégration paysagère.
- **Nivelez le fond** : assurez-vous que le fond est bien plat pour que l'eau s'infilte uniformément.
- **Pensez au trop-plein** : aménagez un léger monticule à l'extrémité la plus basse pour diriger l'excédent d'eau vers un endroit sécuritaire (ex.: un fossé, une autre partie de votre terrain) si le jardin est submergé.

3. La préparation du sol

- **Amendez le sol** : le secret d'un bon jardin de pluie est un sol qui draine bien tout en retenant l'humidité. Retirez le sol existant si celui-ci est trop argileux.

- **Mélange idéal** : remplissez la dépression d'un mélange de terre composé de 50-60% de sable grossier, 20-30% de compost ou matière organique, et 20% de terre végétale. Ce mélange favorisera l'infiltration rapide de l'eau.

4. La plantation

- **Choisissez des plantes adaptées** : sélectionnez des espèces indigènes qui tolèrent à la fois les périodes humides (au centre du jardin) et les périodes plus sèches (sur les bords).
- **Disposition** : plantes les plus résistantes à l'humidité au centre et les autres plantes sur les bords ou les pentes douces.

5. Le paillis

- **Appliquez du paillis** : couvrez la surface du sol d'une couche de 5 à 10 cm (2 à 4 pouces) de paillis organique.
- **Bénéfices** : le paillis aide à retenir l'humidité du sol, à supprimer les mauvaises herbes et à enrichir le sol en se décomposant.

6. L'entretien initial et à long terme

- **Arrosage initial** : arrosez généreusement les plantes juste après la plantation.
- **Désherbage** : désherbage occasionnel sera nécessaire, surtout la première année.
- **Ajout de paillis** : réapprovisionnez le paillis annuellement ou au besoin.
- **Observation** : surveillez l'infiltration de l'eau et assurez-vous que le trop-plein fonctionne correctement en cas de fortes pluies.

Exemples de plantes indigènes adaptées pour un jardin de pluie :

Au centre, plus humide	Au bords, plus sec
Iris	Asclépiade
Graminée	Eupatoire
Jonc	Échinacée
Carex	Rudbeckie
Onoclée (fougère)	Monarde

Informations complémentaires : pour des conseils personnalisés, n'hésitez pas à consulter un horticulteur ou le service de l'urbanisme et de l'environnement de la Municipalité.

Ensemble, faisons de Mont-Blanc une municipalité plus verte et résiliente !

